

COUR D'APPEL DE KAYES
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE DIEMA

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

N° 169 / T.I-DIEMA

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE DIEMA,
(REPUBLIQUE DU MALI)

CERTIFIE SUR LE VU DE LA PIECE SUIVANTE, EXTRAIT DE
NAISSANCE OU JUGEMENT SUPPLETIF D'ACTE
NAISSANCE N° 139 DE L'ANNEE 2001 du centre

QUE LA PERSONNE CI-APRES Principal de Diéma

NOM Coulibaly
PRENOM Moussa
NE(E) LE 26 Mars 2001
A Diéma
FILS DE Souleymane Coulibaly
ET DE Nah Coulibaly
SITUATION DE FAMILLE Célibataire
PROFESSION Etudiant
DOMICILE Bamako

Est de Nationalité Malienne en vertu de l'article 218 de la loi n°2011-087 du 30
Décembre 2011 Portant Code des Personnes et de la Famille.

Diéma, le 23/04/.....2025

Le Président du Tribunal



Soumaila TRAORE
Président du Tribunal d'Instance de Diéma